

## **Stop aux politiques commerciales de l'UE au service des intérêts des entreprises**

Communiqué de presse du Réseau S2B du 9 octobre 2010.

Le réseau « Seattle to Brussels » est membre du réseau international « Our World Is Not For Sale » (Notre monde n'est pas à vendre).

-----  
Mardi 9 novembre 2010, la Commission européenne a publié sa Communication « Commerce, Croissance et Affaires mondiales. La politique commerciale au cœur de la stratégie Europe 2020 »<sup>1</sup>.

-----  
**Après l'échec de la stratégie « Global Europe », la nouvelle stratégie commerciale « Europe 2020 » continue sur la même voie en renforçant les mêmes politiques que celles nous ayant conduit aux crises économique, sociale et environnementale actuelles.**

Aujourd'hui, l'Union européenne a publié sa nouvelle politique commerciale, présentée comme l'élément central de la stratégie « Europe 2020 », qui remplacera, mais sans véritable changement, la stratégie « Global Europe – Une Europe compétitive dans une économie mondialisée » adoptée en 2006. « Le projet politique décliné dans la stratégie « Europe 2020 » montre que l'UE n'a pas changé de cap face à la crise, et qu'elle reste dans le déni total de la part de responsabilité des politiques de libéralisation du commerce et de l'investissement, et plus particulièrement de la dérégulation des services financiers, dans la crise. » déclare Bruno Ciccaglione, coordinateur du Réseau Seattle to Brussels (S2B).

Le réseau S2B, composé de plus de 70 groupes militants sur les questions commerciales, organisations de la société civile, et réseaux à travers toute l'Europe, a sans cesse dénoncé la domination des intérêts des entreprises européennes dans la stratégie commerciale et d'investissement de l'UE (la stratégie « Global Europe »), et comment celle-ci portait atteinte au modèle social européen, exacerbait les inégalités et l'exploitation, et privait les pays et communautés de l'opportunité de promouvoir les droits humains sociaux, culturels et politiques. Cette stratégie les empêchent de réguler leur économie dans l'intérêt du développement, de l'environnement et de la justice sociale.

Les seules bénéficiaires du modèle actuel sont les entreprises européennes au détriment des peuples et de l'environnement. Ainsi, il apparaît clairement que l'agenda européen sur la compétitivité promu par cette nouvelle politique commerciale, la stratégie « Europe 2020 », ne va pas seulement échouer à relever les défis soulevés par la stratégie en faveur de la Croissance et de l'Emploi, mais qu'elle va aggraver les effets de la crise économique, sociale et environnementale en Europe et au Sud.

A la place, la Commission européenne devrait promouvoir des politiques commerciales et d'investissement qui soient en cohérence avec les objectifs globaux de la politique extérieure de l'Union européenne figurant sous l'article 208 du Traité FUE (Traité de Lisbonne). D'après cet article, la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et la réduction de la pauvreté doivent être l'élément central de la politique étrangère de l'Union européenne.

La stratégie "Commerce, Croissance et Affaires mondiales" est présentée comme un élément central pour faire face aux crises globales. Ainsi, d'après la Commission européenne, la réponse à la

---

<sup>1</sup> <http://ec.europa.eu/trade/trade-growth-and-jobs/>

crise économique correspond à plus de libéralisation en matière commerciale et d'investissement. Dans la même perspective, les maîtres-mot de la stratégie « Europe 2020 » et la devise de la nouvelle politique commerciale reposent sur le renforcement de la compétitivité de l'Union européenne, à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de l'UE. Au sein de l'Union européenne, renforcer la compétitivité se traduirait par: plus de dérégulations et de flexibilité sur le marché du travail, la promotion des partenariats public-privé (PPP), la privatisation des prestations publiques, le démantèlement des systèmes de protection sociale et la régression ou la suppression des régulations envers les entreprises, sous le couvert du concept de « Mieux légiférer »<sup>2</sup>. A l'extérieur des frontières européennes, cela veut dire favoriser l'accès aux ressources naturelles dites critiques sur le marché international, et renforcer les droits des entreprises européennes à l'étranger, environnement légal déjà très favorable à ces dernières.

### **Un changement de cap urgent est nécessaire au sein des politiques commerciale et d'investissement menées par l'UE.**

La politique commerciale et d'investissement de l'UE est dominée par un ensemble restreint d'intérêts. L'Union européenne doit examiner de manière critique le développements des politiques commerciale et d'investissement menées ces dernières décennies. Il est temps maintenant de repenser le modèle commercial et d'investissement de l'UE, et de promouvoir des politiques qui encouragent à la coopération, la solidarité et le développement durable. Celles-ci doivent se baser sur l'assistance mutuelle et la satisfaction des besoins des populations, plutôt que sur la concurrence et l'accumulation du profit.

Le fonctionnement de la politique commerciale et d'investissement de l'UE n'est pas seulement une question technique réservée aux experts. C'est une question politique qui concerne tous les citoyens. La politique commerciale et d'investissement de l'UE doit être ainsi ouverte à l'examen critique des citoyens, et s'établir sur la base de structures démocratiques facilitant la participation effective des citoyens.

Une politique alternative en matière commerciale et d'investissement devrait être adoptée au sein de l'UE et faire partie intégrante d'un modèle social et économique alternatif en Europe.

Contacts:

Bruno Ciccaglione, Coordinateur du Réseau S2B  
Téléphone: +436641475502  
E-mail: [bruno.ciccaglione@alice.it](mailto:bruno.ciccaglione@alice.it)

---

2 [http://ec.europa.eu/governance/better\\_regulation/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/governance/better_regulation/index_fr.htm)